



MAIRIE DE DIJON
PALAIS DES ÉTATS DE BOURGOGNE

VINCENT BEGRAND
RESPONSABLE DES RELATIONS PRESSE
Direction de la communication
Tél. : 06 89 42 94 33

VB/AB

Mardi 16 décembre 2025

DOSSIER DE PRESSE
CONSEIL MUNICIPAL DE DIJON
LUNDI 15 DECEMBRE 2025

Dijon : une ville solide, ambitieuse et protectrice dans un contexte national instable

Le conseil municipal du 15 décembre 2025 était principalement consacré à l'adoption du **budget primitif 2026**, qui confirme la très bonne santé financière de la Ville et sa capacité à investir de manière ambitieuse au service de la transition écologique, de la solidarité, de la jeunesse et du dynamisme culturel et sportif.

La Ville poursuit une stratégie fondée sur **la maîtrise financière, la justice sociale, la transition écologique, le dynamisme culturel, et la cohésion urbaine**. Ce conseil municipal a parfaitement illustré cette orientation.

Dijon, marraine du 511^e régiment du train d'Auxonne — Rapport 2

Un lien avec l'Armée renforcé et assumé

Le Conseil municipal a désigné la Ville de Dijon comme marraine du **511^e régiment du train**, une unité de l'armée de Terre historiquement implantée dans la région. Ce parrainage officiel permet de formaliser les liens déjà existants entre la Ville et le régiment, notamment dans le cadre de cérémonies, d'événements mémoriels et d'actions de sensibilisation auprès des jeunes.

Ce partenariat symbolique renforce la place de Dijon dans le réseau national des villes marraines et témoigne de la reconnaissance de la municipalité envers les femmes et les hommes engagés au service du pays. Il permettra de développer des échanges réguliers entre le régiment et les acteurs du territoire, en particulier dans le domaine de la mémoire, de la citoyenneté et de la transmission des valeurs républicaines.

Dijon officialise un engagement qui s'inscrit dans son histoire : devenir marraine du 511^e régiment du train d'Auxonne. Ce partenariat prestigieux illustre la volonté municipale d'entretenir un lien étroit avec

les forces armées, dans un contexte international qui rappelle l'importance du rôle joué par l'Armée dans la protection de la Nation.

L'engagement militaire et civil se rejoignent ici : les actions conjointes en direction de la jeunesse, les commémorations, les projets mémoriels et les échanges entre militaires et habitants renforceront la cohésion territoriale. Dijon montre, par ce geste, que la défense nationale fait pleinement partie de son identité.

Budget primitif 2026

La France traverse une période d'incertitude institutionnelle et budgétaire. Alors que l'État peine à offrir une trajectoire claire aux collectivités, Dijon démontre sa capacité à maintenir le cap, à protéger ses habitants et à investir dans l'avenir sans renoncer à la cohérence de son modèle.

Le budget 2026 confirme une trajectoire financière reconnue comme exemplaire par la Chambre régionale des comptes, avec des fondamentaux solides, une dette en baisse et une épargne élevée qui permet de poursuivre un haut niveau d'investissement.

Une fiscalité stable depuis dix ans

Les taux d'imposition municipaux demeurent inchangés depuis dix ans, malgré l'inflation et l'augmentation du coût des services publics. Dijon figure parmi les grandes villes ayant le plus longtemps maintenu une stabilité fiscale durable.

Un budget global de 276,2 M€

Fonctionnement : 197,37 M€

Investissement : 78,86 M€

Dépenses d'équipement : 57,58 M€

Un effort d'investissement soutenu dans tous les secteurs

La Ville maintient un niveau d'investissement élevé pour continuer de transformer le territoire. Les **57,58 M€ de dépenses d'équipement** se répartissent ainsi :

→ Écoles et petite enfance : ~12 M€

- Réhabilitation thermique et modernisation des écoles
- Aménagements pour la sécurité et l'accessibilité
- Entretien lourd et rénovation des cours d'école
- Travaux dans les structures petite enfance

→ **Transition énergétique & bâtiments durables : ~10 M€**

- Rénovation énergétique du patrimoine
- Déploiement des systèmes de pilotage énergétique
- Remplacement d'équipements thermiques obsolètes

→ **Mobilités, voiries et espaces publics : ~15 M€**

- Mobilités douces, pistes cyclables, apaisement du trafic
- Requalification de rues et trottoirs
- Renforcement de la sécurité aux abords des écoles

→ **Culture, patrimoine et musées : ~8 M€**

- Poursuite de la modernisation des équipements culturels
- Investissements dans les bibliothèques et le Conservatoire
- Acquisition et restauration d'œuvres au Musée des Beaux-Arts

→ **Sports et équipements de proximité : ~6 M€**

- Rénovation d'équipements sportifs
- Modernisation des terrains et gymnases
- Amélioration des équipements de clubs locaux

→ **Vie associative, jeunesse et quartiers : ~4 M€**

- Réaménagement et entretien des maisons de quartier
- Travaux dans les équipements associatifs

Épargne brute et situation financière

- **Épargne brute : 28,3 M€**, un niveau très supérieur à la moyenne nationale.
- **Part d'autofinancement élevée**, permettant à la Ville de financer une part importante de ses investissements sans recours à l'emprunt.

Une dette historiquement basse

- Encours de dette : **< 100 M€ en 2025**, contre **235,7 M€ en 2008**.
- **Dette par habitant** : parmi les plus basses des villes de même strate.
- **Capacité de désendettement** : très en-dessous du seuil d'alerte national (inférieur à 6 années théoriques).

Cette trajectoire témoigne d'une gestion volontaire, continue et efficace.

Dijon poursuit un modèle financier responsable, combinant stabilité fiscale, réduction de la dette, haut niveau d'investissement, et qualité des services publics.

Ecoquartier de l'Arsenal, acquisition d'équipements publics — Rapport 20

La Ville autorise la cession d'une emprise foncière dans un secteur en développement, permettant la réalisation d'un projet cohérent avec le PLU et les besoins urbains.

Cette opération s'inscrit dans une stratégie de valorisation raisonnée du patrimoine communal, au service d'un urbanisme maîtrisé.

Un urbanisme exemplaire, socialement animé et écologiquement pensé

L'écoquartier de l'Arsenal illustre un modèle d'aménagement capable de répondre à la fois à la pression démographique, aux attentes environnementales et aux besoins d'équipements publics. Sa réalisation confirme la volonté de la Ville de construire un urbanisme durable et actif, où chaque aménagement contribue à la qualité de vie.

L'Arsenal est aujourd'hui un **quartier habité, vivant, doté d'une véritable centralité de services** : activités sportives dans le gymnase, rencontres dans la Maison Majorelle, vie associative portée par la MJC des Bourroches, initiatives locales soutenues par Créativ'.

Les espaces publics végétalisés, les cheminements doux, la proximité du tramway et la diversité des typologies de logements en font un quartier complet et exemplaire, à la fois écologique et profondément humain.

Insertion et prévention spécialisée — Rapports 22 et 23

Une présence indispensable au cœur des quartiers

La Ville témoigne d'un choix politique : investir dans la prévention plutôt que dans la réparation. Les actions menées permettent d'éviter des décrochages scolaires, de prévenir la délinquance, de faciliter l'accès aux droits et de renforcer la cohésion des quartiers.

La Ville poursuit son soutien à la prévention spécialisée confiée à Médiation Prévention Dijon métropole (MPDM). Cette mission, transférée en 2020 par le Département à Dijon métropole, vise à accompagner les jeunes de 9 à 15 ans en situation de fragilité, en particulier dans les quartiers de Fontaine-d'Ouche et des Grésilles. En 2025, **349 jeunes** ont été suivis, confirmant une hausse significative de la demande.

L'intervention repose sur le travail de rue, l'accompagnement individuel, le soutien aux familles et un repérage précoce en lien avec l'Éducation nationale. La subvention versée pour 2026 est **augmentée de 4 %**, afin de répondre au développement de l'activité et de renforcer la présence des éducateurs sur le terrain.

Dénomination de la cour de la gare — Rapport 24

Transmettre la mémoire de la Résistance dans un lieu emblématique

La dénomination de la cour de la gare du nom du syndicaliste et résistant Pierre SEMARD constitue un acte fort. Ce lieu, symbolique du mouvement, du voyage et des échanges, accueille désormais une histoire de courage et d'engagement.

Dijon réaffirme ainsi son identité de **ville de cheminots**, dont l'histoire est intimement liée aux combats pour la liberté. En inscrivant ce nom dans le paysage, la Ville rend hommage à une figure inspirante et transmet un message civique à toutes les générations.

Convention Ville – métropole – Ligue de Protection des Oiseaux — Rapport 25

Une action structurante pour la biodiversité urbaine

Le partenariat renouvelé avec la LPO confirme l'ambition de Dijon en matière d'écologie urbaine. La Ville développe des programmes de renaturation, d'installation de nichoirs, d'accompagnement des espèces protégées et d'éducation à l'environnement.

Le partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux permet :

- Des inventaires naturalistes renforcés,
- La création de refuges et nichoirs,
- La protection de la biodiversité urbaine,
- Des actions pédagogiques dans les écoles.

Cette collaboration s'inscrit dans la démarche environnementale globale de Dijon et contribue à renforcer la nature en ville.

Cette coopération permet aussi d'améliorer la qualité des aménagements urbains en intégrant des objectifs de biodiversité dès la phase de conception. Dijon se donne ainsi les moyens de devenir une référence en matière d'écosystèmes urbains.

Bourses municipales — Rapport 26

Un soutien concret à la réussite étudiante

Les bourses municipales constituent un levier essentiel pour accompagner les étudiants issus de familles modestes. Elles permettent de réduire les inégalités, de faciliter l'accès à la formation et d'encourager l'autonomie.

- Nombre total de bénéficiaires : 325 étudiants
- Montant total versé : 172 250 €

Cette politique s'inscrit dans une vision globale : faire de Dijon une ville universitaire attractive, inclusive et socialement juste. Elle contribue également à lutter contre le renoncement aux études pour raisons financières.

Unité d'enseignement « troubles autistiques » — Rapport 27

Une Ville qui défend une école accessible à tous

La Ville de Dijon met à disposition de l'Éducation nationale des locaux municipaux destinés à accueillir une **Unité d'Enseignement Autisme (UEA)**. Ce dispositif permet à des enfants présentant des troubles du spectre autistique de bénéficier d'un accompagnement pédagogique adapté, associant enseignants spécialisés et professionnels médico-sociaux.

L'ouverture de cette unité répond à un besoin clairement identifié dans l'agglomération, où la demande d'accueil spécialisé progresse. L'UEA permettra aux élèves concernés de suivre une scolarité structurée, dans un environnement sécurisé et aménagé selon leurs besoins spécifiques, tout en favorisant des temps d'inclusion en milieu scolaire ordinaire lorsque cela est possible.

La décision de la Ville s'inscrit dans une démarche plus large visant à soutenir la **scolarisation inclusive** et à garantir l'accès à l'éducation pour tous les enfants dijonnais, quels que soient leurs besoins. Elle illustre également la coopération constructive entre la municipalité, l'Éducation nationale et les acteurs du médico-social pour améliorer l'accompagnement des familles.

Par cette mise à disposition, Dijon contribue directement au développement d'une école plus accessible, plus attentive aux parcours particuliers et préparée à accueillir chaque élève dans des conditions adaptées.

DSP Petite enfance — Rapport 28

Un engagement fort auprès des professionnelles et des familles

La Délégation de Service Public encadrant les crèches Junot et Roosevelt rappelle le rôle essentiel des métiers de la petite enfance. Auxiliaires de puériculture et assistantes maternelles jouent un rôle fondamental dans le développement de l'enfant et dans l'équilibre des familles.

La Ville confie la gestion des crèches Junot et Roosevelt à **Les Petits Chaperons Rouges**, un opérateur reconnu.

Objectifs

- Améliorer la qualité du service,
- Accompagner les familles,
- Garantir la continuité de l'accueil,
- Renforcer l'équité d'accès, notamment pour les familles monoparentales.

Cette DSP constitue un levier pour maintenir un haut niveau d'exigence et d'innovation dans l'accueil du jeune enfant.

L'accent mis sur les **familles monoparentales** illustre la volonté municipale de ne laisser personne de côté. Dijon adapte ses services aux réalités contemporaines : horaires décalés, besoins d'urgence, accompagnement personnalisé. Le Conseil des crèches permet également d'associer parents et équipes à la réflexion collective.

Aide au paiement des licences sportives — Rapport 30

Le sport comme vecteur d'inclusion

La Ville reconduit son dispositif « Choisis ton sport », qui vise à faciliter l'accès des Dijonnais à une pratique sportive régulière, quels que soient leurs moyens. En 2025–2026, **1 651 habitants** en ont bénéficié, dont **1 613 mineurs**, **26 seniors** et **12 personnes en situation de handicap**. L'aide municipale représente un total de **236 349,53 €**, répartis entre **78 clubs partenaires**.

Le dispositif soutient en priorité les familles disposant de revenus modestes : **835 familles monoparentales** ont été accompagnées, dont une très large majorité de mères seules. Les disciplines les plus sollicitées sont le **football** (494 bénéficiaires), les **arts martiaux et sports de combat** (384) et la **natation** (289). Les quartiers de Fontaine-d'Ouche, des Bourroches, des Grésilles et de Varennes–Toison-d'Or sont particulièrement concernés.

Cette politique sportive contribue à la santé, à la socialisation et à l'épanouissement des jeunes, tout en renforçant l'égalité d'accès aux clubs sportifs du territoire.

Politique culturelle — Rapports 31 à 35

Une politique culturelle riche, ambitieuse et structurante

Ces rapports concernent les grands équipements culturels de la Ville : bibliothèques, Conservatoire à rayonnement régional, Opéra, musées.

Ils prévoient :

- Des investissements dans les bâtiments,
- Un soutien aux équipes artistiques,
- La mise en œuvre de nouveaux projets culturels,
- Des acquisitions pour le Musée des Beaux-Arts enrichissant les collections et renforçant l'attractivité du musée.

Les acquisitions présentées comprennent d'abord une huile sur toile de Jean-Baptiste Naigeon, *Autoportrait de l'artiste dans son atelier* (vers 1789), œuvre préparatoire d'un tableau du Salon de 1791, qui permet d'enrichir la présence locale de cet artiste dijonnais. Le musée acquiert également un **médailion rayonnant figurant le Christ bénissant les blés**, en argent, début XIX^e siècle. Identifié comme appartenant autrefois à une croix reliquaie du Saint-Esprit conservée à Dijon, il constitue un témoignage important de l'histoire religieuse et hospitalière de la ville. Enfin, le musée intègre une large peinture contemporaine de Djamel Tatah, réalisée en 2025 pour dialoguer avec les collections permanentes, accompagnée du don d'une seconde toile et d'un livre d'artiste. Ces acquisitions, d'un montant total de 49 112 €, visent à enrichir de manière cohérente le parcours muséal et à maintenir le niveau d'exigence scientifique du musée.

Dijon confirme son statut de capitale culturelle régionale grâce à des équipements dynamiques, une programmation accessible et le soutien à la création locale.

Les projets engagés permettent de :

- Renforcer l'attractivité de la Ville,
 - Diversifier les propositions artistiques,
 - Multiplier les actions auprès des publics scolaires et éloignés,
 - Mettre en valeur le patrimoine,
 - Soutenir les compagnies et artistes émergents.
-

Vie associative — Rapport 36

Un soutien maintenu malgré les tensions nationales

La Ville maintient un budget stable en direction des associations, garantissant la continuité des actions sportives, sociales, culturelles et citoyennes.

Avec **34,664 M€ en 2026 (augmentation de + 6,5 % par rapport au budget 2025)** consacrés au tissu associatif, la Ville soutient :

- Le sport,
- La culture,
- La solidarité,
- La jeunesse,
- L'économie sociale et solidaire,
- Les initiatives citoyennes dans les quartiers.

Ce soutien massif favorise l'engagement, l'entraide et la vitalité sociale du territoire.

Dans un contexte national marqué par l'incertitude, ce choix politique protège l'engagement local, soutient le bénévolat et permet aux associations de se projeter.

Dijon ville amie des aînés — Rapport 38

Bien vieillir à Dijon : un engagement concret et continu

L'association a été créée au début des années 2000 à l'initiative de François REBSAMEN pour structurer l'action municipale en direction des seniors et mieux coordonner les services existants. Elle avait pour objectif d'améliorer l'information, de faciliter l'accès aux droits et de proposer des actions de prévention adaptées. Aujourd'hui, elle demeure un acteur identifié et utile, en lien régulier avec le CCAS et les services municipaux, et contribue à rendre plus lisible l'offre destinée aux 33 000 seniors dijonnais.

La Ville poursuit des actions ciblées sur la prévention, la mobilité, l'accessibilité, les activités de lien social et les dispositifs de lutte contre l'isolement.

Ateliers de prévention santé, sorties culturelles, actions intergénérationnelles : Dijon crée les conditions d'un vieillissement digne, actif et serein.

Le conseil municipal du 15 décembre traduit la volonté de la Ville de poursuivre une action publique solide, lisible et adaptée aux besoins des habitants.

Le budget primitif 2026, malgré un contexte national contraint, confirme la capacité de Dijon à maintenir ses investissements, à préserver ses services essentiels et à soutenir durablement son tissu associatif, culturel et sportif.

Les rapports présentés illustrent la diversité des politiques publiques engagées : accompagnement de la jeunesse, soutien aux familles, renforcement de la tranquillité publique, développement culturel, attention portée aux seniors, et actions en faveur de l'éducation ou de la petite enfance.

Ils témoignent également d'une méthode : travailler avec les acteurs du territoire, s'appuyer sur les compétences locales, et ajuster les dispositifs aux réalités de terrain.

Dans cet esprit, la Ville réaffirme son objectif : continuer à améliorer la qualité de vie des Dijonnais, quartier par quartier, en garantissant une gestion rigoureuse des finances publiques et une action municipale tournée vers l'intérêt général.